L'ABEILLE.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.

PAR BULLITT, MAGNE & Cie.
No. 81, Rue Chartres.

JOURNAL QUOTIDIEN, 8 CENTS POUR UN SEMAINE, 3$ payable d'avance.

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 31 DECEMBRE 1841.

POUR GOUVERNEUR :

HENRY JOHNSON.

Le Pour les séances officielles de la Législature, voir la feuille additionnelle de l'Abeille d'aujourd'hui.

RAPPORT DU DIRECTEUR GENERAL DES POSTES.

L'un des grands mérites de ce document, c'est sa brièveté, aussi ne serait-il pas difficile d'en donner une analyse à peu près complète.

De toutes les administrations gouvernementales, celle des Postes est la seule qui vive de ses propres ressources, sans rien demander au trésor. En 1790, les bureaux de poste étaient au nombre de 75; les routes de poste ne comprenaient que 1875 milles, le revenu s'élevait à $37,936, tandis que les dépenses n'étaient que de $32,140. Aujourd'hui le nombre des bureaux est de 13,468 et les routes parcourues présentent un développement de 156,739 milles. Du 1er juillet 1840 au 30 juin 1841, le total du parcours des malles a été de 31,996,525 milles, dont 3,946,450 par chemins de fer ou bateaux à vapeur, au prix de $905,842; 12,088,862 par messagers à pied ou à cheval au prix de $781,807, et 18,241,213 par voitures et diligences au prix de $1,791,635. L'ensemble des dépêches pour le transport des malles a donc été de $3,479,275. Le chiffre total des dépenses du département durant cette même période, s'est élevé à $4,167,238 tandis que les recettes ont atteint seulement celui de $4,379,217, ce qui a laissé un déficit de $187,921. Comme on le voit, les revenus n'ont pas suivi un développement égal à celui des parcours et des dépenses. Pour remédier à leur insuffisance, on a essayé quelques économies, mais elles ne suffisent pas encore à rétablir la balance, comme on pourra s'en convaincre par le budget de l'année courante que voici :

Frais de transport des malles,	$3,145,000
Commission aux Maîtres de Postes (en supposant que le taux de la prime actuelle demeurât inférieur au taux du change)	1,015,000
Autres dépenses comprenant l'entretien fixe de l'administration	330,000
Total approximatif des dépenses	$4,490,000
Total approximatif des recettes	4,380,000
Déficit probable	$110,000

Les ressources de l'administration sont donc insuffisantes : il faut chercher à les augmenter. En attendant mieux, il a été fait sur la commission accordée aux maîtres de poste une réduction qui doit donner une économie de $100,000 ; mais cette économie, quelque considérable qu'elle soit, ne saurait remédier au véritable mal. Il y a d'autres réformes à opérer, et le Congrès seul a le pouvoir de le faire. L'administration des postes se voit frustrée d'une portion notable de son revenu par les facilités qu'on trouve à transmettre par voie particulière les lettres et les journaux, par la grande extension pour ne pas dire l'abus du droit d'affranchissement, par l'établissement tout récent d'*express postérieurs* sur les routes desservies par l'administration des postes, enfin par les fraudes qu'on emploie pour se soustraire au paiement de la taxe légale. Le pouvoir législatif peut seule faire cesser ces désordres.

Des réformes plus spéciales encore doivent appeler l'attention du Congrès. Il est nécessaire d'apporter dans le choix des députés-maîtres de poste la plus grande prudence, il faut aussi faire cesser quelques abus criants qui font un tort réel à l'administration, en revisant les articles de loi relatifs au transport des journaux. Ne serait-il pas convenable que le port en fut payé, au lieu de départ plutôt que de l'être au lieu de destination ? Une foule de journaux ne sont pas réclamés par ceux auxquels ils sont adressés. Ne faudrait-il pas aussi établir une distinction entre les journaux proprement dits, et ces monstrueuses publications périodiques qui usurpent le titre de journaux et ne sont que la reproduction de revues, de romans, de livres tout entiers ? Ces publications sont adressées par la poste non-seulement aux souscripteurs mais encore aux agents chargés de les vendre sur les points les plus éloignés de l'Union. Elles jouissent donc d'un privilège exorbitant et auquel rien ne leur donne droit ; leur masse a souvent encombré les malles et contribué pour une bonne part aux irrégularités du service. "Est-il juste que l'administration soit obligée de transporter ces publications dont quelques-unes pèsent jusqu'à une livre, au prix d'un cent et demi de Boston ou de New-York à Louisville par exemple, tandis qu'elle fait payer pour les mêmes distances un port de vingt-cinq cents à une lettre d'amitié ou d'affaires ?" Quant à une diminution dans le tarif général des postes, elle n'est guère possible dans la situation financière où se trouve l'administration ; on pourrait seulement modifier ce tarif de manière à le mettre plus en harmonie avec le système monétaire des Etats-Unis.

Le plus grand obstacle à l'amélioration du service des Postes, c'est la difficulté qu'éprouve l'administration à passer les marchés pour le transport des malles avec les différentes compagnies de chemins de fer. Cette difficulté tient surtout à deux causes : le maximum fixé par le Congrès pour le prix à payer et le refus que font certaines compagnies de partir aux heures désignées par l'administration ; ces compagnies en effet préfèrent celles qui conviennent le mieux aux voyageurs, le transport des malles n'étant pour elles qu'une affaire très secondaire. "L'administration paie donc maintenant, année commune, $400,000 aux différents chemins de fer, sans avoir le droit de régler le voyage, l'arrivée et le départ des malles !" Il ne serait pas impossible d'obvier à ce grave inconvénient, et le moment serait favorable pour l'adoption par le Congrès d'une mesure qui assurerait le transport régulier des malles sur toutes les routes, sans imposer à l'administration une lourde charge annuelle : le gouvernement général pourrait faire à celles de compagnies qui le voudraient, l'avance de sommes qui les mettraient à même de faire face aux embarras pécuniaires dont elles souffrent ; l'administration acquerrait ainsi le droit de faire ses conditions avec elles. L'intérêt du capital nécessaire pour ouvrir ce crédit ne dépasserait pas de beaucoup la somme que on paie annuellement à ces compagnies. Grâce à un pareil moyen, on n'aurait plus à craindre de voir l'administration obligée de recourir au trésor pour combler ses déficits. Ce système serait loin d'être onéreux au gouvernement général : si le gouvernement payait le port des correspondances officielles, si le privilège de franchise était aboli ou ramené dans ses justes limites, le revenu de l'administration des Postes s'accroîtrait de manière à ce qu'elle put, non seulement payer l'intérêt du capital demandé, mais encore rembourser ce capital dans un espace de moins de trente ans. Cette proposition mérite de la part du Congrès la plus sérieuse attention.

Quelques autres observations sur des détails du service terminent le rapport de M. C. A. Wickliffe, qui se complète par plusieurs documents spéciaux émanés des principaux officiers de l'administration.

— La Lanterne de Alfred Morey se distingue cette année non seulement par un beau choix de livres, mais encore par un riche assortiment de papeteries et de fantaisies de toutes sortes. Nous avons remarqué des éditions illustrées qui méritent de la gravure le dépit à l'éclat de la typographie, des Keepsakes qui sont des petits chefs d'œuvre de grâce et d'élégance, des Albums dont la reliure ne laisse rien à désirer, et surtout des *bavards* d'une richesse vraiment rare ; quelques-uns de ces derniers portent sur leur couverture des peintures rivales du goût le plus recherché. Les différents objets que nous citons ici, ainsi qu'une foule d'autres qui méritaient presque les mêmes éloges feront assurément de fort jolies étrennes.

— M. Nagel — M. Nagel, cette célébrité musicale que nous ne connaissons jusqu'ici que par les dires des journaux du Nord, est débarqué hier à la Nouvelle-Orléans. L'élève de l'illustre Paganini trouvera ici des admirateurs passionnés de son maître trop que de justes appréciateurs de son beau talent. Nous félicitons M. Nagel d'avoir eu l'heureuse idée de venir la Nouvelle-Orléans, car il ne pouvait nulle part aux Etats-Unis trouver un public plus apte aux beaux-arts, et surtout de la musique. Il y aura toujours foule à ses concerts, même la lui prédisons-nous ; qu'il se rappelle seulement que le public d'hiver qui accourra l'applaudir, il ne trouvera des juges, et des juges compétents. Le violon de M. Nagel fera fortune, car personne mieux que nous ne rendra hommage au talent versatile.

ASSEMBLEE AJOURNEE.

A une assemblée tenue à la Bourse St. Louis le 29 du courant, dans la soirée, ont été nommés :

Président A. Hoa.
Vice-Président J. C. De Sr. Romes.
Secrétaire J. C. Lewis.

M. Hoa ayant exposé brièvement que l'objet de l'assemblée était de pourvoir des mesures pour soulager les victimes du désastre survenu à Bâton-Rouge, a proposé d'ajourner l'assemblée à Vendredi 31 du courant, à 7 heures du soir, à cause du mauvais temps.

J. C. LARUE, secrétaire.

Enrolement des Etrangers.—Nous trouvons les quelques lignes suivantes de l'*Argus* sur ce sujet : "Le bruit a couru que le Président Polk, dans son Message, recommandera au Congrès de faire un acte pour obliger les étrangers à se faire enrôler dans les milices. Nous ne savons pas si le bruit est fondé ou non, mais nous pensons que le Congrès ne saurait trop tôt y penser. Nous avons besoin de cette loi. Nous ne pouvons pas nous attendre à ce que les Irlandais, les Allemands et les Français viennent ici pour nous aider à conquérir le Mexique. Ils ne le feront pas. Ils ne le peuvent pas. Ils ne le doivent pas. Ils ne le veulent pas